



Problème d'achèvement - vefa

Par **dgc006**, le **15/05/2008** à **15:56**

Bonjour, j'ai acheté un bien en VEFA, la maison témoin du lotissement. J'ai signé l'acte à 95% alors que toutes les maisons de la phase en sont encore aux fondations. La livraison est prévue dans un an comme indiqué sur le titre, mais étant donné que 95% qui correspondent à l'achèvement de mon lot ont été payés, ne suis-je pas en droit d'obtenir immédiatement la livraison, ou dois-je vraiment attendre que les autres maisons soit elle aussi achevées dans 12 mois et payer déjà le crédit jusque là?

Merci pour votre aide